

Acad. Roy. Scienc. d'Outre-Mer
Biographie Belge d'Outre-Mer,
T. IX, 2015, col. 102-109

DE VLEESCHAUWER (*Joseph Albert*, baron van Braekel), Professeur à l'Université catholique de Louvain de 1927 à 1967, Membre de la Chambre des Représentants de 1932 à 1961, Ministre des Colonies du 15 mai 1938 au 22 février 1939 et du 16 avril 1939 au 31 janvier 1945 (Nederbrakel, 01.01.1897 – Kortenberg, 24.02.1971). Fils de Pierre et de Roelant, Victoire; époux de Van Gindertaelen, Yvonne; père d'Yvon, Ludo, Elza, Hilda et Baudouin.

Docteur en droit et licencié en philosophie thomiste de l'Université catholique de Louvain, Albert de Vleeschauwer commence sa carrière comme avocat à Leuven, puis comme chef du service des études du *Boerenbond* belge. En 1927, il devient professeur à l'Université catholique de Louvain. En 1929-1930, il est chef de cabinet du ministre de l'Agriculture et, en

1932, il est élu représentant de l'arrondissement de Louvain. Le décès inopiné d'Edmond Rubbens, ministre des Colonies, le 27 avril 1938, a pour effet qu'Albert de Vleeschauwer lui succède dans une fonction ministérielle qu'il conservera pendant près de sept ans pratiquement sans interruption.

D'emblée s'installe entre le nouveau ministre et le gouverneur général du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Pierre Ryckmans, une collaboration qui peut être qualifiée de féconde et qui s'affirme dans l'abondante correspondance privée entre les deux hommes. Leur identité de vue s'exprimera sur de nombreux aspects de la politique coloniale, qu'il s'agisse, par exemple, de l'attitude à adopter en ce qui concerne le soutien financier à accorder aux missions protestantes en matière d'enseignement, qui secoue sérieusement le clergé belge, ou des démêlés entre l'administration coloniale et les responsables de la Force publique qui aboutissent au départ de son commandant, le général Hennequin.

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale suite à l'invasion de la Pologne par l'Allemagne met de nouveaux soucis à l'agenda du ministre, mais cela est sans effet sur sa détermination à préserver l'harmonie entre la Place royale et Kalina. Comme il écrit au gouverneur: «C'est nous [le gouverneur et lui] qui gouvernons la Colonie». Et, sur un plan plus personnel, le ministre rassure spontanément le gouverneur en se disant prêt à faire tout ce qui serait en son pouvoir en cas d'aggravation de la situation au sujet des enfants du gouverneur demeurés en Belgique. Enfin, alors que le gouverneur atteint ce qui pourrait être le terme normal — six ans — de son mandat, le ministre lui confirme sa confiance «sans réserve», de même que celle du Roi qu'il a consulté à ce sujet.

Ce sont toutefois l'invasion de la Belgique, le départ du gouvernement pour la France, la capitulation de l'armée et les difficiles décisions que cette situation impose qui vont permettre à Albert de Vleeschauwer de s'affirmer d'emblée en homme d'Etat et en patriote. Les autres membres du gouvernement ont par ailleurs compris l'importance du rôle que le ministre des Colonies peut être appelé à jouer dans les jours, les semaines, les mois — ce seront en fait des années — qui viennent. Le 18 juin 1940, le jour même de la capitulation de la France, le gouvernement confère au ministre des Colonies, sur sa proposition, un nouveau titre, celui d'administrateur général de la Colonie, disposant des plus larges pouvoirs «afin d'assurer la continuité effective du gouvernement» au cas où les ministres seraient amenés à ne plus assumer les leurs. A ce moment précis en effet, il ne fait guère de doute que la très grande majorité d'entre eux, et notamment le Premier ministre et

le ministre des Affaires étrangères, sont prêts à regagner Bruxelles. Comme il l'affirmera à juste titre ultérieurement, Albert de Vleeschauwer est bien à ce moment «le seul» (*Ik alleen*) qui ait une vue claire de son destin: continuer la lutte en assurant la place du Congo belge et du Ruanda-Urundi aux côtés des Alliés. Il part donc pour le Portugal dès le 19 juin.

Malgré une invitation du Premier ministre lui demandant de rejoindre à Vichy ses collègues demeurés en France et essayant en vain de regagner la Belgique, Albert de Vleeschauwer, très fermement soutenu par les Britanniques, ne s'aventure pas au-delà de la frontière entre l'Espagne et la France et c'est là qu'il convainc au moins Camille Gutt de l'accompagner à Londres. La tâche qui les y attend n'est pas aisée. Les attermolements du gouvernement et l'ambiguïté de la position du Roi compliquent en effet singulièrement la position des deux ministres décidés à poursuivre la lutte aux côtés des Britanniques. D'autant qu'à Londres de nombreux hommes politiques belges, réfugiés eux aussi en Angleterre, sont prêts, avec les encouragements de certains hommes politiques locaux, à suppléer les éventuelles carences du gouvernement en prenant sa place. Cependant, ces rivaux, candidats à la représentation de la Belgique et au premier rang desquels figurent Kamiel Huysmans et Marcel-Henri Jaspar, ne parviennent pas à convaincre de Vleeschauwer d'abord, de Vleeschauwer et Gutt ensuite, de les rejoindre dans un gouvernement élargi dont les Britanniques, mais aussi nombre de Belges, sont d'avis à ce moment que Pierlot et Spaak ont choisi de ne pas en faire partie. De nouveau, la forte conviction du ministre des Colonies s'avère déterminante face aux pressions de toute origine; elle permet à la «bande des quatre» de se reconstituer dans les semaines qui suivent dès lors que Pierlot et Spaak se résolvent enfin à les rejoindre.

Il ne faudrait toutefois pas s'y tromper. S'ils sont quatre, comme les mousquetaires, les ministres belges à Londres, à l'instar des héros d'Alexandre Dumas, forment deux groupes: d'une part, celui constitué par Gutt, Pierlot et Spaak, de l'autre, Albert de Vleeschauwer, dont Spaak écrira lui-même que «jamais il ne fit partie sans restrictions de l'équipe que formaient les trois autres». C'est dire ce qu'a pu être la solitude et dû être la force de caractère du ministre des Colonies face à la tâche absorbante, complexe, lourde et nouvelle pour lui qui fut la sienne. Une chose est d'assumer, en temps de paix, la responsabilité d'une colonie en totale harmonie avec un gouverneur de talent que l'on considère comme un ami; c'en est une autre, en temps de crise, dans des conditions matérielles difficiles, face à de nombreuses incertitudes, et handicapé par des modes de communication aléatoires, d'assurer que l'on marche du même

pas qu'une administration distante de 7 000 km. Certes, comme l'écrit Spaak au même endroit, Albert de Vleeschauwer «travailla avec nous [les trois autres ministres du quatuor de Londres] amicalement», mais demeura néanmoins dans une relative solitude, celle du coureur de fond.

Cet isolement était renforcé par ses divergences avec ses collègues quant à la manière de traiter le Roi, davantage sans doute sur la forme de certaines communications adressées au souverain que sur le fond de l'attitude du gouvernement. Pendant toute sa carrière politique — et particulièrement pendant la Question royale alors qu'il assumait la lourde charge du maintien de l'ordre en tant que ministre de l'Intérieur —, Albert de Vleeschauwer demeura entièrement loyal à Léopold III.

Deux problèmes majeurs se posent notamment au responsable de la Colonie dans le dernier trimestre de l'an 40: dans quelle mesure convient-il qu'il se conforme aux instructions du roi Léopold relatives à la place qui est désormais celle du Congo belge et du Ruanda-Urundi dans le conflit mondial et quelle doit être son attitude face aux nombreux ressortissants italiens vivant en Afrique belge alors que l'Italie a choisi le camp de l'Axe en déclarant la guerre à la France, mais pas à la Belgique? Ce deuxième problème se complique du fait que la sœur du Roi des Belges, Marie-José, est mariée à l'héritier du trône d'Italie. Enfin, les demandes pressantes du gouverneur général réclamant des instructions au sujet de l'attitude à prendre face, d'une part, à un certain nombre d'officiers de la Force publique prêts à suivre le commandant Janssens, chef du Deuxième Bureau, qui estime la lutte avec l'Allemagne terminée et, d'autre part, à une opinion publique résolument hostile à l'Italie. Le ministre tergiverse d'autant plus légitimement que le gouvernement ne semble pas mieux au fait que lui de l'attitude à prendre face à ces deux problèmes et que les questions qui se posent dans ce contexte ne sont pas nécessairement de celles qui concernent uniquement la Colonie.

Cela n'empêche pas le ministre de définir par touches successives son programme de gouvernement. Selon une note manuscrite rédigée à l'intention de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, son activité en tant que ministre des Colonies peut être présentée de la manière suivante: «a) il fit adapter la production économique du Congo belge (mines et agriculture) aux nécessités interalliées; b) fut l'auteur des accords financiers et d'achat anglo-belges; c) fut l'inspirateur de la collaboration entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Belgique en Afrique; d) réalisa la participation des troupes coloniales belges à la campagne d'Abyssinie; e) en AOF, aida avec succès à établir une coopération étroite entre le Congo belge et les forces

alliées». N'oublions pas qu'il participa aussi, en 1944, au règlement de la question de la fourniture aux Etats-Unis de l'uranium congolais qui devait leur permettre la fabrication de leur «parapluie atomique» après celle des premières bombes atomiques. Il joua cependant un rôle discret dans cette négociation, la préférence des Américains allant clairement à Camille Gutt en tant qu'interlocuteur privilégié.

L'histoire dira si, dans cette description, il n'y eut pas d'autres intervenants dont la contribution mériterait d'être mentionnée — on pense immédiatement ne serait-ce qu'à celle de Pierre Ryckmans — étant entendu que le ministre, en sa qualité de responsable de la politique coloniale belge pendant cette période, a évidemment assumé la responsabilité politique finale des différents éléments présentés. Heureusement pour lui, ses fonctions complémentaires de ministre de la justice, exercées de 1940 à 1942, puis de ministre de l'instruction publique, exercées de 1942 à 1944, furent certainement plus légères. Il n'empêche que ses collègues du gouvernement ne dissimulent pas le poids exceptionnel de ses responsabilités et de l'activité qu'elles impliquent sous les trois casquettes qui sont les siennes, alors que les affaires du Congo suffiraient de toute évidence à remplir une vie.

Lorsqu'en octobre 1940 Hubert Pierlot et Paul-Henri Spaak rejoignent enfin l'Angleterre, le ministre des Colonies peut réaliser son projet longtemps reporté de se rendre au Congo. Il arrive à Léopoldville le 5 décembre, y passe un mois en contacts, réunions de travail et visites, y compris dans les territoires alliés limitrophes, puis se rend en Afrique du Sud. Il revient à Léopoldville début février pour ouvrir le Conseil du gouvernement avant de repartir pour Londres à la fin du mois.

Dans la capitale britannique, Albert de Vleeschauwer fait rapport à ses collègues et entame une série de conférences ayant pour objectif de mettre en lumière, sinon en valeur, sa contribution personnelle au maintien du Congo dans la guerre. Ce faisant, il en vient à diminuer, sinon sur certains points à effacer, le rôle de Pierre Ryckmans. Pour la première fois sans doute, les rapports entre les deux hommes perdent de leur chaleur, même si l'action conjointe du ministre et du gouverneur a pour caractéristique le souci d'assurer le contrôle le plus complet de la Belgique sur les produits cédés par la Colonie aux Alliés et d'assurer aussi au pays des avantages après sa libération.

Mais, dans sa démarche, le ministre semble influencé davantage par les Britanniques, alors que les Américains — relativement nouveaux venus dans le conflit et particulièrement dans sa dimension européenne — s'efforcent d'obtenir leur part de la production congolaise, étant entendu que le pays n'est certainement pas

à même de satisfaire les uns et les autres. Sur ce point une opposition naîtra entre le ministre et le gouverneur dans la mesure où les prix offerts par les Etats-Unis pour certains produits sont deux fois et demi plus élevés que ceux offerts par les Britanniques; avec le temps et compte tenu des quantités en cause, la perte pour la Colonie peut être considérable et c'est à celle-ci que Pierre Ryckmans pense d'abord.

Mais il n'y a pas qu'avec le gouverneur général que le ministre des Colonies a des problèmes; le ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Londres, Paul-Henri Spaak, s'intéresse chaque jour davantage à la Colonie, que ce soit au sujet de l'intérêt qu'y attachent les Alliés et de leur mise en route de certains de leurs projets sur le territoire même du Congo ou encore en ce qui concerne son avenir à la fin des hostilités. Ses vues personnelles en viennent ainsi parfois à différer de celles de son collègue officiellement en charge du Congo, d'autant que Spaak est de temps à autre amené à prendre le parti du gouverneur dans ce qu'il appelle «une divergence fondamentale» entre ce dernier et son ministre de tutelle. Cette attitude du ministre des Affaires étrangères sera particulièrement sensible lors de la visite de Pierre Ryckmans à Londres en 1944.

Le 20 juin 1942, le ministre des Colonies est de retour à Léopoldville. Il est suivi le 26 juillet par le Premier ministre, Hubert Pierlot. Leur séjour sera difficile dans la mesure où leur objectif est d'amener un effacement du gouverneur général et, à défaut, de rétablir un contrôle complet du gouvernement sur la Colonie, en l'encadrant suffisamment pour que ses pouvoirs soient considérablement réduits. Le gouverneur ne cède toutefois pas et le ministre voit rapidement que les solutions de compromis adoptées au bout d'un mois de marchandage ne tiennent pas la route dans la pratique. Lorsqu'il quitte Léopoldville, trois mois plus tard, ses rapports avec le gouverneur ne sont plus — et ne seront plus jamais — ce qu'ils étaient. Si le gouverneur ressent péniblement les différents freins à son autonomie installés par le ministre, celui-ci ne manque pas les occasions de souhaiter un gouverneur plus souple. Mais les deux hommes sont, avant toute chose, des patriotes tendus vers un seul but: la victoire.

Bien que celle-ci se fasse encore attendre quelques années, Albert de Vleeschauwer rentre à Bruxelles en septembre 1944 avec la satisfaction du devoir accompli. Ses activités ministérielles s'interrompent avec le départ du gouvernement Pierlot en janvier 1945. La même année, il devient membre de l'Institut royal colonial belge et se replonge dans la politique en tant que membre du Comité national du Parti social-chrétien, tandis qu'il préside le groupe de son parti à la Chambre

à partir de 1947. En août 1949, il devient ministre de l'Intérieur, fonction qu'il occupe jusqu'en août 1950 pendant tout le dénouement de la Question royale. Il ne reviendra aux affaires que huit ans plus tard pour assister à la fin de l'ordre colonial belge au Congo en qualité de ministre de l'Agriculture de juin 1958 à novembre 1960.

C'est pendant cette période qu'il a l'occasion d'exprimer son point de vue quant à l'évolution politique du Congo. Nous sommes au lendemain de la publication du Manifeste de Conscience africaine et du Plan Van Bilsen, ainsi que de la réaction de l'ABAKO à leur sujet. Même si, faute de contacts directs avec les auteurs du Manifeste, de Vleeschauwer pense qu'«aucun Européen n'a rédigé ni inspiré ce Manifeste», l'accueil qu'il lui réserve est non seulement positif, mais même exceptionnellement chaleureux pour l'époque. Et même s'il est vraisemblable que sa conception d'une éventuelle communauté belgo-congolaise n'est pas nécessairement celle des auteurs de ce texte, il ne l'en accueille pas moins très favorablement, affirmant sa volonté «sans réserve [...] à faire avec eux le travail constructif nécessaire». Ses réactions aux textes de Jef Van Bilsen et de l'ABAKO sont fondamentalement aussi positives, quoique peut-être assorties de davantage de nuances. Ceci dit, l'ancien ministre des Colonies n'en demeure pas moins également, sur de nombreux plans, un homme de son temps, même si certaines de ses phrases peuvent paraître prophétiques près d'un demi-siècle plus tard; n'en citons qu'une: «L'Eglise congolaise subsistera même si la Belgique devait disparaître dans le processus de l'évolution politique du Congo».

Dernier trait de sa personnalité — et non des moindres —, toute sa vie, Albert de Vleeschauwer sera fidèle à l'une de ses caractéristiques dominantes: son engagement en faveur de ses racines flamandes. C'est ainsi qu'en 1956 il intervient devant la Classe des Sciences morales et politiques de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer sur un thème particulièrement sensible: celui d'un éventuel dédoublement linguistique de cette institution. Face à un projet de texte gouvernemental matérialisant cette hypothèse, la position de notre confrère est claire: il proclame sans ambiguïté devoir s'y opposer. Il invoque à ce sujet, dans sa conclusion finale, l'unité, à ses yeux indispensable, d'une institution dont l'objet est encore à ce moment unique: «l'œuvre entreprise par Léopold II et confiée à la responsabilité de la Belgique» (en français dans le texte). Affaiblir les moyens de la Belgique — ce qui résulterait certainement de la création d'une seconde académie des sciences d'outre-mer — risquerait, finalement, d'entraîner «l'anéantissement de l'Œuvre de la Belgique-en-Afrique».

Pendant les années soixante, qui séparent ses dernières fonctions ministérielles de son décès en 1971, Albert de Vleeschauwer se retire progressivement de la vie académique et politique belge.

Distinctions honorifiques: Grand-Croix de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne; Grand Officier de l'Ordre de Léopold; Croix civique de 1^{re} Classe; Grand-Croix de l'Ordre de l'Empire colonial et de l'Ordre du Christ du Portugal, de l'Ordre de la Couronne de Chêne du Luxembourg, de l'Ordre d'Orange-Nassau des Pays-Bas; *Distinguished Service Medal* (Etats-Unis); Médaille commémorative (1914-1918); Médaille de la Victoire (1914-1918); Médaille agricole de 1^{re} Classe.

Publications: ne sont reprises dans cette liste que les publications en rapport avec l'outre-mer: Belgique-Congo. Liège, Société belge d'études et d'expansion, 16 pp. (1939). — *Belgian colonial policy*. New York, Belgian Information Center, 36 pp. (1943). — La politique coloniale belge. Londres, Lincolns-Praeger (1944). — Courants actuels d'idées sur les peuples non autonomes. *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, **XVIII**: 699-713 (1947). — L'intégration européenne et les territoires d'outre-mer. Traités internationaux depuis 1944-1945. *Mém. Inst. r. colon. belge*, **XXXI** (4), 47 pp. (1953). — Intervention dans la discussion de la communication de Fred Van der Linden: «L'intégration européenne et les territoires d'outre-mer, traités internationaux depuis 1944-1945». *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, **XXIV**: 840-843 (1953). — Onze Congo of België overzee. *T.v.P.*, pp. 435-444 (1954). — Constatations et réflexions autour de la politique au Congo belge. *Res publica*, pp. 408-422 (1956). — Interventions à propos de la création d'une Académie flamande des Sciences coloniales. *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. colon.*, **2**: 1033-1037 (1956). — Réflexions sur l'évolution politique du Congo belge. *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. colon.*, **3**: 211-238 (1957).

15 juin 2004.

J. Vanderlinden.

Sources: Dossier personnel de l'intéressé à l'ARSOM. — DUMOULIN, M. 1999. Spaak. Bruxelles, Racine (2^e éd. revue). — SPAAK, P.-H. 1969. Combats inachevés. Tome I: De l'Indépendance à l'Alliance. Paris, Fayard. — STENGERS, J. 1980. Aux origines de la question royale. Léopold III et le gouvernement. Les deux politiques belges de 1940. Bruxelles, Duculot. — VAN AAL, H.-F. 1971. Télé-mémoires. De Vleeschauwer – Gutt – Spaak. Bruxelles, CRISP. — VANDERLINDEN, J. 1994. Pierre Ryckmans, 1891-1950. Coloniser dans l'honneur. Bruxelles, De Boeck-Wesmael.

Affinités: Jacques Vanderlinden a été président de la Commission d'Histoire de l'ARSOM. Il est l'auteur d'une biographie du gouverneur général Pierre Ryckmans sous le gouvernorat général duquel s'est pratiquement déroulé tout le passage d'Albert de Vleeschauwer au ministère des Colonies.